

ACTIONNARIAT SALARIÉ

ASPECTS JURIDIQUES ET GESTION DU DISPOSITIF

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les impacts de la Loi PACTE applicable au 1er janvier 2020

LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES (AGA)

- › Modalités et bénéficiaires : assouplissement des conditions d'attribution (Loi Pacte)
- › Période d'acquisition
- › Période de conservation
- › Synthèse du régime fiscal et traitement social

LES ACTIONS GRATUITES DANS LE PEE

- › Principes
- › Bénéficiaires
- › Acquisition des actions
- › Charges sociales et impôt à l'entrée
- › Les versements sont bloqués 5 ans sans aucun cas de débloquages anticipés
- › Charges sociales et impôt à la sortie

L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DANS UN PEE

- › Principe
- › Bénéficiaires
- › Acquisition des actions et décote
- › Blocages des versements pendant 5 ans : cas de débloquages anticipés
- › Prix d'acquisition des actions de l'entreprise
- › Charges sociales et impôt à l'entrée en phase de constitution
- › Charges sociales et impôt à la sortie

STOCK-OPTIONS

STOCK-OPTIONS DANS UN PEE

- › Acquisition des actions
- › Blocages des versements pendant 5 ans sans aucun cas de débloquages anticipés
- › Prix d'acquisition des actions de l'entreprise
- › Charges sociales et impôt à l'entrée
- › Charges sociales et impôt à la sortie

BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEUR D'ENTREPRISE (BSCPE)

Cas pratique : réaliser des simulations de dispositifs

OBJECTIFS

- Connaître les différentes formes d'actionariat salarié.
- Décrire les règles de fonctionnement d'une opération d'actionariat salarié.
- Intégrer l'environnement juridique et le rôle des différents partenaires.
- Développer et piloter des dispositifs d'actionariat salarié
- Anticiper les évolutions du dispositif en place.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- La possibilité de travailler sur les documents des participants
- Des modèles d'accords d'actionariat salarié

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/personnel, responsables paie, administratifs, comptables et financiers, experts comptables, commissaires au compte, valorisateurs, responsables des avantages sociaux, dirigeants, commerciaux en épargne salariale, cabinets de conseil et actuaires, avocats

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

